

La piscine réservée aux femmes fait l'objet de débats au parlement

Les heures de natation réservées aux femmes à la piscine communale de Jambes, à l'initiative de l'Union des Musulmans de Namur (UNM), ont suscité mercredi des réactions contrastées au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. En effet, comme nous vous le révélions cette semaine, l'asbl UNM loue depuis ce week-end la piscine certains dimanches après-midi afin d'en réserver l'usage aux femmes. L'accès n'est pas ouvert aux seules femmes musulmanes mais aux « femmes qui ne savent pas aller dans les piscines publiques pour des raisons éthiques, religieuses, physiques, médicales ou autres », selon le site de l'UNM.

Un règlement de la Ville de Namur permet de mettre la piscine à la disposition de certains publics à des plages horaires déterminées. L'UNM n'est pas d'ailleurs pas la seule à avoir pris cette initiative : il en va de même d'une association de seniors et une autre de personnes moins valides. Qui plus est, il s'agit de moments où la piscine est en principe fermée et l'accès en est ouvert à toutes les femmes, quelle que soit leur religion.

« LA MIXITÉ, C'EST NÉCESSAIRE »

« Je suis favorable à la mixité mais le règlement communal ne contient pas une disposition contre laquelle je devrais m'insurger en tant que ministre des Sports. »

Je suis favorable à la mixité à chaque fois que c'est possible. Il ne faut pas tenter de voir des problèmes là où il n'y en a pas », a



La piscine au cœur des débats du parlement de Fédération Wallonie-Bruxelles.

■ V.L.

expliqué le ministre des Sports, René Collin, interrogé par Olivier Maroy (MR).

Le ton de la ministre de l'Égalité des chances, Isabelle Simonis, a été plus ferme.

« La mixité est une condition nécessaire à l'égalité entre homme et femme. Il s'agit pour les pouvoirs publics d'appliquer ce principe. Je ne pense pas que ce soit une solution d'offrir un service différencié. »

L'asbl qui a fait de choix a le droit de le faire mais j'estime que

c'est une très mauvaise solution à un vrai problème, le sexisme ordinaire », a déclaré Mme Simonis, en réponse à Christiane Vienne (PS).

La ministre souhaite débattre avec les associations qui font ce choix des raisons qui les y poussent.

Ecolo s'est étonné de la différence de ton des deux ministres. « Serait-il possible d'avoir une troisième question d'actualité pour connaître la position commune du gouvernement ? » a

demandé Christos Doukeridis. Le MR -pourtant membre de la majorité communale à Namur- a dénoncé cette séparation au sein d'une infrastructure publique.

« Cela ne contribuera pas à vivre-ensemble. C'est le contraire même de ce que doivent faire les services publics. Le MR continuera à s'opposer à tout ce qui peut être des accommodements raisonnables », a souligné M. Maroy. ■

BELGA

Le seul candidat au poste de directeur général rejeté

Il est candidat à la présidence d'un comité d'entreprise d'entreprise communale.



Michel Pouzet est surpris et très déçu de la décision.



CHARLETO



Jourdain rachète le couvent où vit l'ex de Dutroux

« Ce site ne sera pas remplacé par l'ancien »



La piscine réservée aux femmes fait l'objet de débats au parlement



La piscine réservée aux femmes fait l'objet de débats au parlement

